

Éditorial

ON EN A FAIT DU CHEMIN !



Le Dr John P. O'Keefe

Peut-être vous souviendrez-vous d'une publicité qui paraissait il y a quelques années dans des publications américaines, montrant une femme séduisante fumer une certaine marque de cigarette et se lisant «Tu en as fait du chemin, ma belle». Je tiens pour acquis que la légende tentait de faire valoir que si les femmes fumaient cette marque de cigarette, elles seraient plus libérées et auraient plus d'emprise sur leur destin. Vraiment!

La société nord-américaine a fait beaucoup de chemin ces dernières années dans son attitude envers le tabac. Lorsque je vois des bandes vidéo et des extraits télévisés d'assemblées politiques ou de réunions d'affaires datant d'à peine 20 ans, cela me fascine de voir les gens fumer. Il est facile de deviner pourquoi la salle de réunion enfumée est devenue synonyme d'un endroit où se décident les destins politiques. Aujourd'hui, dans la plupart des régions du Canada, l'usage du tabac est formellement interdit dans les endroits publics, et il n'est pas du tout rare qu'à la maison, les gens demandent à leurs invités d'aller fumer dehors. Le tabagisme est reconnu depuis longtemps comme une toxicomanie et comme la toute première cause de décès prématuré de notre époque.

Je connais fort bien les dommages que peut causer le tabagisme. Mes parents sont tous deux morts jeunes de maladies liées au tabac. Ils soutenaient ne pouvoir se désaccoutumer du tabac en raison de la dépendance qu'il provoquait chez eux. Adolescent, j'ai moi-même commencé à fumer pour tenter de bien paraître auprès de mes amis et j'ai dû m'y prendre à plusieurs reprises avant de réussir à cesser de fumer en 1978. Ce sont ces expériences qui me poussent à aider les gens à se débarrasser de leur tabagisme.

Mais je dois vous avouer que pendant une bonne partie de ma carrière, je ne pensais pas qu'aider mes patients à cesser de fumer faisait partie de mes responsabilités de dentiste. Et je suis sûr de ne pas être le seul. En 1995, lors de la réunion d'une société dentaire, j'ai lancé l'idée que les dentistes pourraient travailler à éliminer le tabagisme — l'idée n'a pas été accueillie avec le plus grand des enthousiasmes. À l'université, les étudiants qui assistaient à mes classes étaient aussi plutôt sceptiques. Tant les dentistes que les étudiants rétorquaient qu'il n'y avait pas de code d'honoraires pour une telle intervention, que les praticiens risquaient de perdre des patients et qu'ils n'avaient pas la formation de conseillers en tabagisme.

Cette même année, je publiais dans le *Journal*, en tant que coauteur, un article sur l'engagement des dentistes envers la désaccoutumance au tabac. Mes collègues et moi propositions qu'un climat soit créé au sein de notre profession pour permettre aux dentistes d'en faire une activité professionnelle légitime. Nous étions alors d'avis que la dentisterie organisée devait jouer un rôle de premier plan dans l'instauration d'un tel climat. Le contenu de la présente édition démontre bien que ce climat est en cours d'être instauré au sein de notre profession au pays.

Le but de ce numéro spécial est de vous fournir les plus récents renseignements qui soient sur les liens entre le tabagisme et la maladie parodontale ou autre condition bucco-dentaire et de vous présenter une méthode pratique et non menaçante pour aider vos patients à cesser de fumer. Vous trouverez aussi de l'information sur les initiatives de 2 provinces et d'une faculté de médecine dentaire qui visent à

encourager les dentistes et les étudiants à offrir ce service à leurs patients.

L'Internet pour les dentistes et le dossier de documentation de l'ADC peuvent vous aider à trouver d'autres sources de renseignements à ce sujet. Du matériel documentaire, préparé par le Dr Sharon Campbell de l'Université de Waterloo, est encarté avec ce numéro. Les dentistes albertains ont été les premiers à s'en servir, et il fait partie de la trousse sur la désaccoutumance au tabac que l'Association dentaire de l'Ontario met à la disposition des dentistes.

Dans le présent numéro, nous mettons l'accent sur le tabagisme parce que l'engagement des dentistes envers la désaccoutumance au tabac sera l'un des messages clés de l'ADC pendant le Mois de la santé dentaire, en avril. La valorisation de cet engagement professionnel est aussi l'un des objectifs premiers de la présidence du Dr Burton Conrod. Je suis d'avis que les dentistes ont fait beaucoup de chemin ces dernières années et qu'ils sont maintenant prêts à offrir des services de désaccoutumance au tabac dans leur cabinet.

Nous savons que fumer est un facteur important dans le développement de la maladie parodontale et le prolongement de la période de guérison des blessures buccales. Nous savons aussi que les patients jugent les conseils offerts par les dentistes efficaces et légitimes, comme le fait valoir le Dr Campbell, et que, en septembre dernier, le Bureau des gouverneurs de l'ADC a accepté d'ajouter un code d'honoraires au Guide du système de codification standard et du répertoire des services. Nous savons enfin que, dans certaines régions, les dentistes ayant suivi des cours spéciaux peuvent prescrire des médicaments contre le tabagisme, eux-mêmes ou en collaboration avec le médecin du patient.

Nous disposons maintenant des outils nécessaires pour offrir ce service important. Tout ce qu'il nous faut faire, c'est de faire le prochain pas. Suivant notre niveau de confiance individuel, nous avons une occasion nouvelle et excitante de promouvoir la santé.

John O'Keefe
1-800-267-6354, poste 2297
jokeefe@cda-adc.ca